

RÉSERVATION DE SALLES COMMUNALES

Date de la manifestation : deh..... àh.....

Demande déposée le :
 Par l'organisateur : Nom Prénom
 Date de naissance : Tél :
 Adresse e-mail :@.....
 Adresse
 Ou par l'**Association** : Tél :
 Objet **détaillé** de la réservation :
 Nombre de participants prévus :

Les priorités de réservation sont les suivantes :

- la municipalité
- les associations Aussonnaises et les groupes politiques locaux
- les particuliers Aussonnais
- les groupements politiques

SALLE DES FETES 220 personnes		SALLE N° 1 50 personnes	
---	--	-----------------------------------	--

Accord Refus

Date :

Date :

L'organisateur
"Lu et approuvé"

La Conseillère Municipale
Déléguée à la gestion des salles communales

Aude BONNAFE

Public	Salle des Fêtes	Salle N° 1
Particuliers Aussonnais	250,00 €	120,00 €
Caution	500,00 €	500,00 €

Les clés sont disponibles au bureau de Claudia Mousseaux la veille ou le vendredi avant 16h30, et seront ramenées le lendemain ou dès l'ouverture de la Mairie, suivant le planning d'utilisation de la salle mise à disposition.

RAPPEL : IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE FUMER DANS TOUS LES LIEUX PUBLICS.